

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD

Avis de demande de révocation partielle d'une autorisation

Conformément à l'article 170 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ c. A-32.1, Société d'Assurance Vie MD (« MD Vie ») a demandé à l'Autorité des marchés financiers la révocation partielle de son autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur.

MD Vie a demandé la révocation de la catégorie « assurance contre la maladie ou les accidents » puisqu'elle a cessé d'exercer dans cette catégorie.

L'Autorité fera droit à la demande si MD Vie satisfait les conditions de la *Loi sur les assureurs*. L'avis de décision sera publié au Bulletin.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Le 28 novembre 2024